



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GenSight Biologics réalise avec succès un placement privé d'un montant de près de 4 millions d'euros

Paris, France, le 1er juillet 2025, 8h00 CET – GenSight Biologics (la « Société ») (Euronext : SIGHT, ISIN : FR0013183985, éligible PEA-PME), une société biopharmaceutique spécialisée dans le développement et la commercialisation de thérapies géniques innovantes pour les maladies neurodégénératives de la rétine et les troubles du système nerveux central, a annoncé aujourd’hui avoir réalisé avec succès un placement privé de 3.908.715,39 euros, souscrit par un nombre limité d’investisseurs (le « Placement Privé »).

« Nous remercions vivement nos actionnaires existants pour leurs soutiens continus ainsi que les nouveaux investisseurs internationaux qui nous ont rejoints, dans le cadre de cette opération de financement importante, » a déclaré **Laurence Rodriguez**, Directrice Générale de GenSight Biologics. « Cet investissement reflète la reconnaissance du marché pour la position unique de GenSight et le potentiel significatif de nos programmes thérapeutiques. Grâce à ce financement, nous sommes bien positionnés pour exécuter nos objectifs stratégiques et faire progresser nos initiatives réglementaires, la prochaine ouverture du programme d'accès compassionnel (AAC) représentant un point d'inflexion clé pour la Société. »

Le Placement Privé ne fait pas l’objet d’un prospectus nécessitant une approbation de l’Autorité des marchés financiers (l’« **AMF** »). Toutefois, conformément à l’article 1.5.b bis du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 tel que modifié (le « **Règlement Prospectus** »), la Société a déposé auprès de l’AMF un document contenant les informations requises à l’annexe IX du Règlement Prospectus (le « **Document d’Information** »), en vue de l’admission à la cote sur le marché réglementé d’Euronext à Paris (« **Euronext Paris** ») des Actions Offertes, Actions issues des Bons Préfinancés et Actions issues des Bons Investisseurs (tels que ces termes sont définis ci-dessous) qui seront émises dans le cadre du Placement Privé. Des exemplaires du Document d’Information sont disponibles gratuitement sur le site internet de la Société à l’adresse <https://www.gensight-biologics.com/fr/investisseurs-media/> et sur le site de l’AMF à l’adresse www.amf-france.org.

Utilisation du produit de l'émission

La Société a l'intention d'utiliser le produit net du Placement Privé pour financer, à hauteur d'environ 77 %, la poursuite du développement de LUMEVOQ®, le candidat-médicament phase III le plus avancé de la Société. En particulier, les fonds levés permettront d'assurer la continuité opérationnelle et la finalisation du transfert de fabrication et de sécuriser les préparations pour l'ouverture anticipée de l'accès compassionnel (AAC) en France et l'initiation de l'étude de Phase III (RECOVER). Le solde permettra d'honorer certaines obligations financières de la Société (dont notamment la prochaine échéance d'amortissement des obligations convertibles souscrites par Heights Capital Management, Inc., via CVII Investment, Inc.). Cela prolongera l'horizon de trésorerie de la Société de la mi-juillet 2025 à début octobre 2025.

« Ce Placement Privé constitue une marque de confiance, tant de la part de nos investisseurs historiques que de nos nouveaux partenaires internationaux, dans la solidité de la proposition de valeur de GenSight et la robustesse de son portefeuille d'actifs », a déclaré **Jan Eryk Umiastowski**, Directeur Financier de GenSight Biologics. « La réalisation de ce financement nous donne les moyens de fonctionner jusqu'à début octobre

2025. L'ouverture anticipée du programme d'accès compassionnel (AAC) en France, est prévue au quatrième trimestre 2025. Puis à partir d'octobre 2025, les produits du programme AAC devraient permettre de clarifier les perspectives de trésorerie pour les mois suivants. Ce financement stratégique nous permet de maintenir une gestion rigoureuse de notre feuille de route réglementaire. »

Modalités et conditions du Placement Privé

Le Placement Privé a été réalisé par voie d'émission, sans droit préférentiel de souscription ni délai de priorité, de :

- (i) 21.251.267 actions ordinaires de la Société, d'une valeur nominale de 0,025 € chacune (les « **Actions Offertes** ») ;
- (ii) 1.850.000 bons de souscription d'actions préfinancés (les « **Bons Préfinancés Offerts** »), donnant droit à la souscription de 1.850.000 actions ordinaires supplémentaires (les « **Actions issues des Bons Préfinancés** ») ; et
- (iii) 23.101.267 bons de souscription d'actions (les « **Bons Investisseurs Offerts** »), donnant droit à la souscription de 23.101.267 actions ordinaires supplémentaires (les « **Actions issues des Bons Investisseurs** »).

Les investisseurs avaient la possibilité de souscrire à deux types d'unités composées :

- d'Actions Offertes assorties de Bons Investisseurs Offerts (les « **ABSA** »), chaque Action Offerte étant accompagnée d'un Bon Investisseur Offert ; ou,
- de Bons Préfinancés Offerts assortis de Bons Investisseurs Offerts (les « **Unités Prépayées** »), chaque Bon Préfinancé Offert étant accompagné d'un Bon Investisseur Offert.

Chaque Bon Préfinancé Offert donne à l'investisseur le droit de souscrire une Action issue des Bons Préfinancés, et chaque Bon Investisseur Offert donne à l'investisseur le droit de souscrire une Action issue des Bons Investisseurs.

Les Bons Investisseurs Offerts attachés aux Actions Offertes et aux Bons Préfinancés Offerts sont identiques et donc fongibles lorsqu'ils sont détachés des Actions Offertes et des Bons Préfinancés Offerts, lors de leur émission.

Les Actions issues des Bons Préfinancés et les Actions issues des Bons Investisseurs sont fongibles avec les actions ordinaires existantes de la Société, d'une valeur nominale de 0,025 €.

Le lancement du Placement Privé a été décidé le 30 juin 2025 par la Directrice Générale, conformément à la délégation de compétence qui lui a été conférée par le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil d'administration** ») les 19 et 30 juin 2025, qui a agi en vertu de la délégation accordée au titre de la 24e résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société en date du 13 mai 2025 (l' « **Assemblée Générale** »). Les ABSA et les Unités Prépayées sont émises dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit d'investisseurs relevant de la catégorie définie par la 24e résolution de l'Assemblée Générale, conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce.

Le prix d'émission d'une ABSA est de 0,17 €.

Le prix d'émission d'une Unité Prépayée est de 0,16 €.

Le prix d'exercice d'un Bon Investisseur Offert est de 0,21 € par Action issue du Bon Investisseur.

Le prix d'exercice d'un Bon Préfinancé Offert est de 0,01 € par Action issue du Bon Préfinancé.

Le prix d'émission d'une ABSA à 0,17 € représente une décote faciale de 15,63 % (soit 0,0315 €) par rapport au cours de clôture de l'action GenSight sur Euronext Paris le jour de la fixation du prix, soit 0,2015 € le 30 juin 2025 (le « **Prix de Référence** »). Le prix d'exercice du Bon Investisseur Offert représente une prime de 4,22 % (soit 0,0085 €) par rapport au Prix de Référence. Le prix d'émission d'une ABSA, diminué de la valeur théorique du Bon Investisseur Offert qui y est attaché¹ (soit 0,0546 €), auquel s'ajoute le prix d'exercice de ce bon, représente une décote totale de 19,26 % par rapport au Prix de Référence pour chacune des deux Actions Nouvelles émises (l'Action Offerte et l'Action issue du Bon Investisseur), conformément à la décote maximale autorisée par l'Assemblée Générale en vertu de sa 24e résolution.

Le prix d'émission d'une Unité Prépayée à 0,16 €, diminué de la valeur théorique du Bon Investisseur Offert qui y est attaché² (0,0546 €), auquel s'ajoutent le prix d'exercice du Bon Préfinancé et celui du Bon Investisseur Offert, représente une décote totale de 19,26 % par rapport au Prix de Référence pour chacune des deux Actions Nouvelles émises (l'Action issue du Bon Préfinancé et l'Action issue du Bon Investisseur), conformément à la 24e résolution de l'Assemblée Générale.

Les Bons Préfinancés Offerts pourront être exercés à tout moment pendant une période de 60 mois suivant leur émission. Les Bons Investisseurs Offerts pourront également être exercés à tout moment pendant une période de 60 mois à compter de leur émission.

En cas d'exercice de l'ensemble des Bons Investisseurs Offerts et des Bons Préfinancés Offerts, leur exercice générera un produit brut complémentaire de 4.869.766,07 euros (soit 18.500,00 euros pour les Actions issues des Bons Préfinancés et 4.851.266,07 euros pour les Actions issues des Bons Investisseurs).

Impact du Placement Privé sur l'actionnariat de la Société

À l'issue de l'émission des Actions Offertes, le capital social de la Société s'élèvera à 3.817.944,05 euros, composé de 152.717.762 actions ordinaires. Après exercice de l'ensemble des Bons Préfinancés Offerts, et donc après l'émission de la totalité des Actions issues des Bons Préfinancés, ce capital social s'élèvera à 3.864.194,05 euros, composé de 154.567.762 actions ordinaires. En cas d'exercice de l'ensemble des Bons Investisseurs Offerts, et donc de l'émission de la totalité des Actions issues des Bons Investisseurs, il atteindra 4.441.725,725 euros, composé de 177.669.029 actions ordinaires.

Pour une description des titres émis par GenSight donnant accès à son capital, il convient de se référer aux sections 19.1.3 et 19.1.4 du Document d'Enregistrement Universel 2024 de GenSight.

À la connaissance de la Société, la répartition du capital social avant la réalisation du Placement Privé était la suivante :

¹ Calcul de Black & Scholes, avec une volatilité annualisée de 28,32%.

² Idem.

Actionnaires	Actionnariat (non dilué)		Actionnariat (dilué) ³	
	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote
Actionnaires ≥ 5 %				
Sofinnova ⁴	29.913.274	22,8%	41.341.821	19,0%
Invus ⁵	19.159.832	14,6%	25.830.085	11,9%
UPMC ⁶	10.158.364	7,7%	12.487.477	5,8%
Heights ⁷	9.614.049	7,3%	59.299.989	27,3%
BPI	3.289.356	2,5%	4.179.031	1,9%
Dirigeants et Administrateurs	517.002	0,4%	2.388.335	1,1%
Salariés	352.500	0,3%	400.500	0,2%
Autres actionnaires (total)	58.462.118	44,5%	71.242.179	32,8%
Total	131.466.495	100,0%	217.169.417	100,0%

À la connaissance de la Société, immédiatement après la réalisation du Placement Privé et l'émission des Actions Offertes, la répartition du capital social de la Société sera la suivante :

Actionnaires	Actionnariat (non dilué)		Actionnariat (dilué)	
	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote
Actionnaires ≥ 5 %				
Sofinnova	35.795.627	23,4%	53.106.527	20,4%
Invus	21.512.773	14,1%	30.535.967	11,7%
UPMC	10.158.364	6,7%	12.487.477	4,8%

³ Le nombre d'actions indiqué dans le tableau inclut 85 702 922 actions pouvant être émises par la Société en cas d'exercice des bons de souscription d'actions restants, des bons de souscription d'actions des fondateurs, des actions gratuites et des options de souscription d'actions en circulation.

⁴ Sofinnova Partners : Société de gestion française située au 7-11 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France, qui gère le fonds Sofinnova Crossover I SLP.

⁵ Invus: Société de droit bermudien dont le siège est situé à Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermudes. Conformément aux dispositions de l'article L. 233-9 I, 4° bis du Code de commerce, Invus a déclaré détenir 6 360 058 actions de GENESIS BIOLOGICS S.A. au titre de contrats financiers pour différence (« CFDs ») arrivant à échéance le 3 janvier 2034, portant sur un nombre équivalent d'actions de GENESIS BIOLOGICS S.A., réglables en numéraire.

⁶ UPMC: Organisation à but non lucratif dont le siège est situé au 6425, Penn Avenue, Suite 200, Pittsburgh, Pennsylvanie, États-Unis.

⁷ Heights Capital: Société exemptée de droit des îles Caïmans, dont le siège est situé à PO Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Caïman, îles Caïmans.

Actionnaires	Actionnariat (non dilué)		Actionnariat (dilué)	
	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote
Heights	3.877.591	9,8%	70.347.580	27,0%
BPI	7.141.174	2,5%	5.355.501	2,1%
Nouveaux investisseurs	35.795.627	4,7%	14.282.348	5,5%
Dirigeants et Administrateurs	517.002	0,3%	2.388.335	0,9%
Salariés	352.500	0,2%	400.500	0,2%
Autres actionnaires (total)	58.462.118	38,3%	71.242.179	27,4%
Total	152.717.762	100,00%	260.146.414	100,00%

À la connaissance de la Société, après la réalisation du Placement Privé et l'émission des Actions Offertes ainsi que de l'ensemble des Actions issues des Bons Préfinancés à la suite de l'exercice de l'ensemble des Bons Préfinancés Offerts, la répartition du capital social de la Société sera la suivante :

Actionnaires	Actionnariat (non dilué)		Actionnariat (dilué)	
	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote
Actionnaires ≥ 5 %				
Sofinnova	35.795.627	23,2%	53.106.527	20,4%
Invus	21.512.773	13,9%	30.535.967	11,7%
UPMC	10.158.364	6,6%	12.487.477	4,8%
Heights	16.750.613	10,8%	5.355.501	2,1%
BPI	3.877.591	2,5%	14.282.348	5,5%
Nouveaux investisseurs	7.141.174	4,6%	2.388.335	0,9%
Dirigeants et Administrateurs	517.002	0,3%	400.500	0,2%
Salariés	352.500	0,2%	71.242.179	27,4%
Autres actionnaires (total)	58.462.118	37,8%	53.106.527	20,4%
Total	154.567.762	100,0%	260 146 414	100,00%

À la connaissance de la Société, après la réalisation du Placement Privé et l'émission des Actions Offertes ainsi que de l'ensemble des Actions issues des Bons Préfinancés à la suite de l'exercice de

l'ensemble des Bons Préfinancés Offerts et l'émission de l'ensemble des Actions issues des Bons Investisseurs à la suite de l'exercice de l'ensemble des Bons Investisseurs Offerts, la répartition du capital social de la Société sera la suivante :

Actionnaires	Actionnariat (non dilué)		Actionnariat (dilué) ⁸	
	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et des droits de vote
Actionnaires ≥ 5 %				
Sofinnova	41.677.980	23,5%	53.106.527	20,4%
Invus	23.865.714	13,4%	30.535.967	11,7%
UPMC	10.158.364	5,7%	12.487.477	4,8%
Heights	23.887.177	13,4%	5.355.501	2,1%
BPI	4.465.826	2,5%	14.282.348	5,5%
Nouveaux investisseurs	14.282.348	8,0%	2.388.335	0,9%
Dirigeants et Administrateurs	517.002	0,3%	400.500	0,2%
Salariés	352.500	0,2%	71.242.179	27,4%
Autres actionnaires (total)	58.462.118	32,9%	53.106.527	20,4%
Total	177.669.029	100,0%	260.146.414	100,0%

Sur la base du capital social de la Société immédiatement avant la réalisation du Placement Privé, la participation d'un actionnaire détenant 1,00 % du capital social de la Société à cette date et ne participant pas à l'opération s'élèvera à :

- 0,86 % sur une base non diluée et 0,51 % sur une base diluée immédiatement après la réalisation du Placement Privé et l'émission des Actions Offertes ;
- 0,85 % sur une base non diluée et 0,51 % sur une base diluée après la réalisation du Placement Privé et l'émission des Actions Offertes ainsi que de l'ensemble des Actions issues des Bons Préfinancés à la suite de l'exercice de l'ensemble des Bons Préfinancés Offerts ; et

⁸ Le nombre d'actions indiqué dans le tableau inclut 73 202 953 actions pouvant être émises par la Société en cas d'exercice des bons de souscription d'actions restants, des bons de souscription d'actions des fondateurs, des actions gratuites et des options de souscription d'actions en circulation.

- 0,74 % sur une base non diluée et 0,51 % sur une base diluée après la réalisation du Placement Privé et l'émission des Actions Offertes ainsi que de l'ensemble des Actions issues des Bons Préfinancés à la suite de l'exercice de l'ensemble des Bons Préfinancés Offerts et l'émission de l'ensemble des Actions issues des Bons Investisseurs à la suite de l'exercice de l'ensemble des Bons Investisseurs Offerts.

Admission à la négociation des Actions Nouvelles, des Bons Préfinancés Offerts et des Bons Investisseurs Offerts

Les Actions Offertes devraient être admises à la négociation sur Euronext Paris le 3 juillet 2025.

Les Bons Investisseurs Offerts devraient être admis à la négociation sur le marché Euronext Growth à Paris (« **Euronext Growth Paris** ») au plus tard le 11 juillet 2025.

Les Bons Préfinancés Offerts ne feront l'objet d'aucune admission à la négociation sur un marché.

Les Actions issues des Bons Préfinancés et les Actions issues des Bons Investisseurs seront admises à la négociation sur Euronext Paris au fur et à mesure de leur émission, consécutivement à l'exercice desdits bons.

Les Actions Nouvelles seront soumises aux dispositions des statuts de la Société et seront assimilées aux actions existantes lors de la réalisation définitive du Placement Privé. Elles porteront jouissance courante et seront admises à la négociation sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société, sous le même code ISIN FR0013183985 / SIGHT.

Engagements de conservation (lock-up)

La Société a pris un engagement de conservation aux termes duquel elle s'est engagée à ne pas procéder à certaines opérations sur ses titres pendant une période de 45 jours calendaires à compter de la date de règlement-livraison du Placement Privé, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Les dirigeants et administrateurs de la Société ont également souscrit un engagement de conservation aux termes duquel ils se sont engagés à respecter une période de lock-up de 60 jours calendaires à compter de la date de règlement-livraison du Placement Privé, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Intermédiaires financiers

Maxim Group, LLC est intervenu en tant qu'agent placeur (l'**« Agent Placeur »**) pour le Placement Privé aux États-Unis, conformément à un accord conclu entre la Société et l'Agent Placeur.

Calendrier indicatif

19 juin 2025 30 juin 2015	Décisions du Conseil d'administration arrêtant le principe du Placement Privé et délégant les pouvoirs nécessaires à sa réalisation à la Directrice Générale.
30 juin 2025	Décision de la Directrice Générale fixant les modalités définitives du Placement Privé.
1 ^{er} juillet 2025	Publication du présent communiqué de presse.
1 ^{er} juillet 2025	Publication du Document d'Information.

3 juillet 2025	Publication de l'avis Euronext relatif à l'admission des Actions Offertes à la négociation sur Euronext Paris.
3 juillet 2025	Règlement-livraison des ABSA et des Unités Prépayées – Déattachement des Bons Préfinancés Offerts et des Bons Investisseurs Offerts – Début de la négociation des Actions Offertes sur Euronext Paris.
11 juillet au plus tard 2025	Admission des Bons Investisseurs Offerts sur Euronext Growth Paris.

Point sur la situation financière de la Société

Au 31 mai 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 0,9 million d'euros, niveau quasi-identique à celui du 31 mars 2025.

La Société a perçu 0,7 million d'euros au titre du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) fin mai 2025, le solde de 0,4 million d'euros étant attendu en juillet 2025.

Pour mémoire, la dette financière de la société comprend des prêts garantis par l'État, un prêt de la BEI, des obligations convertibles détenues par Heights Capital et des avances remboursables Sight Again, pour un total qui s'élève à 25 millions d'euros (nominal et intérêts, valeur non actualisée) au 31 mai 2025. Ce montant ne tient pas compte (i) de la levée de fonds de près de 4 millions d'euros faisant l'objet de ce communiqué de presse, (ii) du paiement de l'échéance de remboursement en principal de 0,7 million d'euros des obligations convertibles détenue par Heights Capital par compensation de créances avec leur souscription dans la levée de fonds précitée, et (iii) du remboursement du solde dû de 0,5 million d'euros au titre des prêts garantis par l'État décrit à la sections 8.3 de l'URD 2024. Le règlement de ce solde met fin à la situation de défaut décrite dans l'URD 2024. Toutefois, ce défaut, via des clauses de défaut ou de déchéance du terme croisés était susceptible d'entraîner l'exigibilité de certaines autres obligations financières de la Société. À ce jour, aucun prêteur n'a mis en demeure la Société ou formellement exigé la déchéance du terme d'autres dettes financières.

Sur la base des opérations courantes, des projections actuelles et de cette levée de fonds de près de 4 millions d'euros, la trésorerie disponible permettra d'assurer les opérations jusqu'à début octobre 2025. Les ressources actuelles de la Société restent toutefois insuffisantes pour couvrir ses besoins opérationnels sur les 12 prochains mois.

Par ailleurs, la Société anticipe l'ouverture du programme AAC au plus tard au quatrième trimestre 2025. Cette ouverture reste sujette à l'autorisation par l'ANSM d'une étude ciblée de dose-ranging. La Société a soumis un design préliminaire de l'étude à l'agence et prévoit de finaliser le protocole de cette étude dans ce délai. Une fois opérationnel, ce programme devrait contribuer au soutien des activités cliniques et réglementaires. La Société a mis en place une solution de financement par mobilisation des factures liées aux traitements AAC dans des délais très courts. Une fois le programme AAC opérationnel, la Société bénéficiera d'un horizon de trésorerie supérieur à 12 mois.

La Société met en œuvre une stratégie de financement visant à (i) assurer la continuité des opérations jusqu'à l'ouverture du programme AAC, (ii) préparer le lancement de l'essai clinique mondial de Phase III, et (iii) soutenir le dépôt de la demande d'autorisation de mise sur le marché auprès de la MHRA au Royaume-Uni pour LUMEVOQ®. Elle poursuit activement plusieurs axes de financement dont la recherche de financements non-dilutifs comme des accords de licence hors Amérique du Nord et Europe, la recherche de partenariats, ainsi que des opérations de fusions et acquisitions potentielles.

Facteurs de risque

La Société attire l'attention du public sur les facteurs de risque liés à la Société et à son activité, tels que décrits dans son Document d'Enregistrement Universel 2024, disponible gratuitement sur son site internet (<https://www.gensight-biologics.com/fr/>), tel que modifié par le Document d'Information.

En outre, les principaux risques spécifiques aux titres financiers sont les suivants :

- Les actionnaires existants qui ne participent pas au Placement Privé verront leur participation dans le capital de GenSight diluée, et celle-ci pourrait être encore accentuée en cas d'exercice des Bons Investisseurs Offerts, ainsi qu'en cas de nouvelles opérations sur titres.
- La volatilité et la liquidité des actions de GenSight pourraient fluctuer de manière significative. Le cours de bourse des actions de la Société pourrait baisser en dessous du prix de souscription des actions émises dans le cadre du Placement Privé. La cession d'actions de la Société sur le marché secondaire, après le Placement Privé, pourrait également avoir un impact négatif sur le cours de l'action.

Contacts

GenSight Biologics

Directeur Financier

Jan Eryk Umiastowski

jeumiastowski@gensight-biologics.com

À propos de GenSight Biologics

GenSight Biologics S.A. est une société biopharmaceutique en phase clinique, spécialisée dans le développement et la commercialisation de thérapies géniques innovantes pour les maladies neurodégénératives de la rétine et les troubles du système nerveux central. Le portefeuille de GenSight Biologics repose sur deux plateformes technologiques clés : le Mitochondrial Targeting Sequence (MTS) et l'optogénétique, visant à préserver ou restaurer la vision des patients atteints de maladies rétinianes cécitantes. Le principal candidat médicament de la Société, GS010 (lenadogene nolparvovec), est en Phase III pour le traitement de la neuropathie optique héréditaire de Leber (NOHL), une maladie mitochondriale rare qui provoque une cécité irréversible chez les adolescents et les jeunes adultes. Grâce à son approche fondée sur la thérapie génique, les candidats de GenSight Biologics sont conçus pour être administrés en injection intravitréenne unique par œil, afin d'offrir aux patients une récupération visuelle fonctionnelle durable.

Disclaimer

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, au Japon ou en Afrique du Sud. Le présent communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de titres aux États-Unis d'Amérique ou dans toute autre juridiction dans laquelle une telle offre ou sollicitation serait illégale. Les titres mentionnés dans ce communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du U.S. Securities Act, ni auprès d'une autorité de régulation des valeurs mobilières d'un État ou d'une autre juridiction des États-Unis d'Amérique, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis d'Amérique sauf dans le cadre d'une exemption ou d'une opération non soumise aux obligations d'enregistrement prévues par le U.S. Securities Act et dans le respect des lois applicables de tout État ou autre juridiction des États-Unis d'Amérique. GenSight n'a pas l'intention de procéder à une offre publique de titres aux États-Unis d'Amérique.

La diffusion du présent communiqué peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certains pays. Les personnes en possession de ce communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Déclarations Prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Toutes les déclarations, autres que celles portant sur des faits historiques, figurant dans ce communiqué sont des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent notamment, sans s'y limiter, les déclarations relatives à la réalisation, aux produits attendus et à l'utilisation anticipée des produits du Placement Privé ; à l'horizon de trésorerie anticipé de la Société ; ainsi qu'aux perspectives, plans et attentes futures de la Société. Les termes tels que « anticipe », « croit », « prévoit », « entend », « projette » ou « futur », ainsi que d'autres expressions similaires, visent à identifier de telles déclarations prospectives. Ces déclarations sont soumises aux incertitudes inhérentes à toute prévision des résultats ou conditions futurs, et rien ne garantit que l'offre de titres envisagée ci-dessus sera réalisée selon les modalités décrites ou qu'elle sera réalisée tout court. La réalisation du Placement Privé envisagé et ses modalités sont soumises à de nombreux facteurs, dont une grande partie échappe au contrôle de la Société, incluant notamment, sans s'y limiter, les conditions de marché, la non-réalisation des conditions usuelles de clôture, ainsi que les facteurs de risque et autres éléments figurant dans les documents déposés par la Société auprès de l'AMF. La Société décline expressément toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si la loi l'exige.